



Une voirie du temps nouveau

GRANDSON Le nouveau bâtiment de la voirie a été conçu et réalisé dans un esprit d'effcience.

TEXTE ET PHOTOS: ISIDORE RAPOSO

Autorités et invités ont inauguré la nouvelle voirie de Grandson, samedi dernier, sur le site de Borné Nau. Le bâtiment, construit en prolongement de ceux qui existaient, répond aux exigences d'effcience énergétique. Il est notamment bardé de bois provenant de la région.

« Nous avons tracé un cercle d'un rayon de vingt kilomètres et décidé que tout devait provenir de son intérieur », a expliqué l'architecte Michel Lardieri, du bureau D'March à Lausanne. L'immeuble est opérationnel depuis novembre dernier et l'enveloppe budgétaire, deux millions de francs, a été respectée.

L'eau de pluie récupérée

Mieux, ajoute le municipal Nicolas Perrin. En effet, plusieurs éléments qui n'étaient pas prévus au départ ont pu être intégrés en cours de construction, tout en respectant le budget. Notamment la récupération de l'eau de pluie dans une citerne de quelque 20 000 litres

de contenance. « On va économiser des dizaines de milliers de mètres cubes par année. Cette eau sert pour les WC, mais aussi pour l'arrosage avec la boscette », précise Nicolas Perrin. Et juste au-dessus de la citerne, sous la couverture de la halle, on aperçoit une caisse en bois avec une large et mince ouverture: « Vous connaissez mon dada, c'est pour les chauves-souris! »

Le bâtiment accueille à l'arrière une déchetterie de quartier et abrite garages, ateliers mécanique et de menuiserie, mais aussi des vestiaires spacieux et confortables pour la quinzaine de collaborateurs du service, que leur responsable, Laurent Thiémar, n'a pas manqué de remercier. Une salle de conférence avec terrasse extérieure et des bureaux occupent l'étage.

Un local de lavage, également équipé d'un lift, a été érigé face à ce bâtiment couleur anthracite. Lors de la partie officielle, le syndic Antonio Vialatte a rappelé que la voirie s'est établie à la rue du Jura en 2001, lors de la reprise des locaux de l'entreprise Bovey Transports. Un plan d'affectation adopté en 2012 (zone d'activités publiques) a permis cette réalisation qui met fin à une dispersion des locaux sur le territoire communal.



L'architecte Michel Lardieri a expliqué la philosophie qui a conduit à la réalisation de ce projet qui respecte les circuits courts.



Laurent Thiémar, en charge du service, a présenté les détails de cette réalisation, en particulier le lien entre nouveaux et anciens bâtiments.



Le syndic de Grandson Antonio Vialatte (à g) avec l'ancien syndic et député de Concise Martial Girod, qui a fait étape lors de sa randonnée à bicyclette.



La caserne militaire Les Rochat accueille des réfugiés depuis avril 2014. DUPERREX-A

« Ces jeunes ne partent pas de chez eux pour le plaisir »

PROVENCE Six jeunes réfugiés du centre d'asile des Rochat ont déposé plainte contre des agents en charge de la sécurité. Bref portrait de ces mineurs en quête de destin.

Plusieurs agents de la société Protectas sont suspectés d'avoir infligé des violences à six requérants mineurs non accompagnés (MNA). Ces jeunes, arrivés en Suisse sans famille, auraient été victimes de clés de bras, plaquages au sol, jets de spray au poivre ou de détention arbitraire selon le Pôle enquête de la RTS.

«Vu la gravité des faits, les six adolescents ont décidé chacun de porter plainte pour notamment séquestration, contrainte, lésions corporelles et abus d'autorité. Ces plaintes sont actuellement instruites par le Ministère public d'arrondissement du Nord vaudois, indique le porte-parole du Parquet vaudois. Les agents concernés sont présumés innocents», indique la RTS.

Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et la société Protectas affirment ne pas vouloir commenter l'affaire tant que l'enquête est en cours. Protectas conteste les faits et assure avoir fait un usage proportionné de la force. Trois de ses agents de sécurité ont porté plainte contre les jeunes migrants pour «menaces et injures».

Vulnérabilité et résilience

A ce stade de l'enquête, il est impossible de déterminer si des cas de violence ont eu lieu au centre des Rochat. On constate néanmoins la capacité de ces mineurs, âgés de 15 à 18 ans et originaires d'Afghanistan, du

Burundi ou d'autres pays, à utiliser les appareils juridiques en place, dans un monde nouveau pour eux. «En Suisse, ils ont droit à une assistance juridique, une tutelle et des éducateurs particuliers, explique Antoinette Steiner, d'Action-parrainage à *La Région*. Généralement, ils sont mis en lien avec Caritas, vers qui ils peuvent se tourner en cas de question, et ils ont quotidiennement accès à des conseillers juridiques.»

Action-parrainage, lancée en 2016 conjointement par plusieurs associations bénévoles, les Eglises, la communauté Israélite, a pour but de mettre en lien des personnes issues de la migration, notamment les MNA, avec des familles locales, pour faciliter leur intégration à la création de lien.

«Ces adolescents ne partent pas de chez eux pour le plaisir. Ils ont dû quitter leur famille très jeunes pour fuir une situation de violence ou de pauvreté extrême. Ils finissent par arriver dans un système qu'ils ne connaissent pas, dans lequel ils n'existent même pas. Ces jeunes sont en situation de grande vulnérabilité, mais ils sont aussi très résilients. Il faut une grande force pour voyager seul vers un autre monde. Ce qui fait qu'aujourd'hui, malgré leur détresse et leur fragilité, ce sont des gens qui ont de l'espoir et la volonté de s'intégrer. Adolescents, ils ont aussi une capacité d'adaptation extraordinaire», décrit Antoinette Steiner. • R. Bx



Municipal en charge du dicastère, Nicolas Perrin est fier de cette réalisation conduite dans le respect des principes écologiques.